CAS PRATIQUE REVISION GENERALE

Cyril est aux anges. Après 9 mois d'attente interminables, sa femme a enfin accouché. Heureux de sa paternité, Cyril appela son meilleur ami Christophe, qu'il n'avait plus vu depuis un match du CSP en 2017, afin qu'il vienne rendre visite à sa progéniture. Christophe étant parti skier dans les Pyrénées, Cyril lui laissa un message vocal ainsi que plusieurs messages sur facebook sur lequel il n'a rien partagé depuis plusieurs semaines. Une semaine plus tard et toujours sans nouvelle de la part de son meilleur ami, Cyril contacta l'épouse de Christophe, Sylvie, laquelle, complétement paniquée, lui a affirmé ne pas avoir de nouvelles. Tout ce qu'elle sait, c'est que, selon le personnel de la station de ski, son époux avait clairement affiché la volonté de faire du hors-piste car cela lui procurait davantage de sensations fortes. Malgré cela, l'épouse de Christophe garde espoir. En effet, en plus d'une météo globalement ensoleillée, aucune avalanche n'a été enregistrée dans les Pyrénées depuis que Christophe y est allé. Si Cyril et l'épouse de son ami ont décidé d'attendre encore quelques jours pour ne pas tirer des conclusions hâtives, ils préfèrent néanmoins dès à présent se résigner sur les procédures qu'ils pourront mettre en œuvre en cas de non-retour de Christophe.

Quelque temps après son dernier appel avec Cyril, Sylvie découvre qu'elle est enceinte de 7 semaines. Partagée entre joie et tristesse, elle éprouve de vives inquiétudes sur les droits de son enfant si jamais Christophe ne venait pas à réapparaitre.

Enfin, saisissant l'occasion de pouvoir poser des questions à des juristes de grande renommée, Sylvie souhaite également se renseigner sur les modalités de l'attribution du nom de famille et du prénom de son enfant. En effet, étant la présidente du club des « fans de Michael Jackson Limousin » elle a toujours rêvé que son enfant porte le prénom de MJ. Que pouvez-vous lui conseiller ?